Règles et règlements régissant l'utilisation des installations de la Ville

CHALET BEACON HILL

Conditions de location

- Le locataire doit être présent durant toute la durée de la location.
- Le locataire ne peut sous-louer son contrat, en partie ou en totalité à quelque personne que ce soit, ni à une compagnie, ni à une association.
- La totalité du paiement doit être reçue 10 jours ouvrables avant la date de location.
- Une période de location minimale peut être exigée.
- La période de location doit inclure le montage, le décor, le démontage et le nettoyage par le locataire.
- Les heures de location doivent être respectées.
- La location est pour l'espace intérieur seulement.
- Sauf stipulation contraire, le contrat est pour la location de salle et ne comprend que les tables et les chaises qui s'y trouvent.
- Le locataire peut être responsable du montage et démontage des tables et des chaises et de tout autre équipement nécessaire.
- Le locataire est autorisé à utiliser la cuisine et les appareils électroménagers lorsqu'ils sont disponibles, et doit s'assurer de laisser les lieux propres après utilisation.
- Le locataire doit avoir sa propre assurance.
- Le locataire est responsable de la fourniture de ses propres ustensiles, vaisselles, nappes, serviettes et autres accessoires de fête, sans se limiter à ces articles, car ils ne sont pas fournis sur le site.
- Le locataire doit se conformer à l'ensemble des règles et règlements en vigueur (voir les règles et règlements régissant l'utilisation des installations).

Frais et amendes

Frais

- Frais de location : le taux horaire pour louer une salle.
- Une période de location minimale peut être appliquée.
- Dépôt de sécurité : un dépôt de sécurité peut être exigé. 50 $ par événement

Paiement des frais

- Un dépôt initial de 20 % du total des frais est payable à la signature du contrat.
- Paiement final : le solde du paiement est dû 10 jours ouvrables avant la date de réservation.
- Dépôt de sécurité : payable séparément, par chèque, 10 jours ouvrables avant la date de réservation, lorsque requis.

Politique d’annulation

- Les réservations annulées 7 jours ou plus avant la date de la réservation entraîneront des frais de 20 % du coût de la réservation.
- Les réservations annulées 6 jours ou moins avant la date de la réservation entraîneront des frais de 100 % du coût de la réservation.